



INFOLETTRE SPÉCIALE 50^e ANNIVERSAIRE DE L'APLL

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION 1976-2026

AVANT LA CHARTE

Une association de pêche se forme fin des années 50 pour contrer la pêche au verveux ou « varveau » trop drastique qui épuisait la ressource. Cette association se transforme et devient, en septembre 1970 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES LACS LIBBY ET TROUSERS. Ces derniers s'en détachent quelques années plus tard, car les problèmes sont différents. Le curé Laval-Gagnon en est le premier secrétaire de 1970 à 1973, un curé très impliqué dans le village.

Aline Dupaul

LES LETTRES PATENTES

PREMIÈRES LETTRES PATENTES 1976

1 — REQUÉRANTS Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:		
Nom et prénoms	Profession	Adresse
Guy Lemieux,	homme d'affaires	306 Acadia Drive, Beaconsfield, P.Q.
Guy Poirier	chirurgien- dentiste	4762 Foster, Waterloo, P.Q.
Albert Beausoleil	dessinateur	Rang # 1, St-Etienne de Bolton, P.Q.
2 — SIÈGE SOCIAL Le siège social de la corporation est situé à St-Etienne-de-Bolton, district de Bedford.		
3 — CONSEIL D'ADMINISTRATION Les administrateurs provisoires de la corporation sont GUY LEMIEUX GUY POIRIER ALBERT BEAUSOLEIL		
4 — IMMEUBLES La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à \$ 75,000,00		

Les premières lettres patentes établies en août 1976 (abrogées en octobre 1976) témoignent de la création de l'Association des propriétaires des lacs Libby et Trousers.

Les trois signataires fondateurs sont Guy Lemieux, homme d'affaires de Beaconsfield, Guy Poirier chirurgien-dentiste de Waterloo et Albert Beausoleil dessinateur de Saint-Étienne-de-Bolton, 1er rang.

Les objets pour lesquels la compagnie est constituée sont les suivants :

- Grouper en association les propriétaires de résidences, chalets ...situés à proximité des lacs Libby et Trousers dans le comté de Brome, District de Bedford et des environs.
- Promouvoir les intérêts culturels et sociaux de ses membres, s'occuper du bien-être social et matériel des résidents, soit par la création et l'opération d'un centre communautaire, soit par la promotion de services en commun, soit de toute autre manière.
- Faire, accomplir et exécuter toutes choses incidentes, connexes et utiles aux.....sus-décrites

MODIFICATIONS AUX LETTRES PATENTES – 19 DÉCEMBRE 2015



Nom : *Association des propriétaires du bassin versant du lac Libby Inc.*

Sous la présidence de Ronald Delcourt

Les objets sont :

- Protéger et encourager la conservation de la qualité de l'eau du lac Libby ainsi que celle des milieux naturels, de l'environnement, des caractéristiques patrimoniales et des paysages de la région du « bassin versant du lac Libby ».
- Favoriser et promouvoir la responsabilisation et la prise en charge de leur environnement par les propriétaires des résidences, de chalets, lots et entreprises.
- Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de gestion du bassin versant du lac en collaboration avec la municipalité et les organismes publics ou privés de la région.
- Organiser des activités éducatives et/ou récréatives qui favorisent l'appréciation, la compréhension et le respect de l'environnement.

MODIFICATIONS AUX LETTRES PATENTES - JUILLET 2025



Mise à jour du règlement interne proposée par Marc Jolin, avocat et membre du CA 2025-2026 :

Nom : Association pour la protection du lac Libby

Ajout d'une disposition aux lettres patentes de 2014

· Peuvent être membres et avoir droit de vote aux assemblées : les propriétaires, leurs conjoints ou les personnes apparentées qui occupent généralement un chalet ou une résidence, ainsi que les propriétaires d'un lot, tous situés dans le bassin versant du lac Libby.

LES BATEAUX À MOTEUR À ESSENCE (1979)

Les moteurs à essence sont interdits sur le lac à partir de 1979.

Un premier règlement est fait par le Conseil municipal début 1979 permettant aux bateaux à moteur de circuler à plus de 10km/heure seulement à 1 000 pieds des rives (îles comprises) sous le maire François Wilhelmy. Profitant d'une fenêtre dans la loi, un deuxième règlement ne permettant que les moteurs électriques est voté à la fin de l'été 1979 et mis en application dès l'été 1980. Cela a été un changement majeur qui a ramené la tranquillité sur le lac. Les vendeurs de chalets se sont mis à promouvoir notre lac écologique. (A. Dupaul)

· "LA GUERRE DU GOLF"

(À la Une du journal de Magog en référence à l'envahissement du Koweït par l'Irak la même année)

« L'implantation d'un projet de golf entouré de copropriétés à l'extrémité nord-ouest du lac Libby a été rejetée par référendum en 1991. Les citoyens s'étaient mobilisés pour protéger les milieux humides et l'intégrité écologique de ce secteur. »

Une mobilisation a été amorcée contre l'implantation d'un terrain de golf dans la zone humide de la terre Allard (le marécage aux castors) et l'agrandissement de la zone Camping. Juin 1987, référendum gagné par une voix ! Des membres de l'Association se présentent au conseil municipal pour défendre ces dossiers et participer à la rédaction des nouveaux règlements d'urbanisme de 1990, pour lesquels l'Association s'est fortement mobilisée et a été très efficace. (A. Dupaul)

LE BARRAGE

En 1858, monsieur Luther Libby (1815-1880) fait construire un barrage et un moulin à scie à la décharge d'un petit lac auquel il donne son nom. On peut encore voir les meules du moulin sur les rives de l'Île maintenant appelée L'île aux Pins. (A. Dupaul)

Pour conserver notre lac, il a fallu bien protéger ce barrage. L'Association, au cours des années et jusqu'à aujourd'hui, a donc pris des ententes avec les propriétaires du barrage, monsieur et madame Cooper pour y effectuer différents travaux. Contrôle du niveau de l'eau, renforcement de la structure, nettoyage des feuilles et débris. Un barrage de première importance...un merci particulier à Alain Forté et Marc Jolin.



Photo : Marc Jolin 2025



Photo Martin Desmeules 2026

LA RENATURALISATION DES RIVES (1985)

Réalisation de première importance dans l'histoire de l'Association. C'est en 1985 que s'effectuent les premières plantations d'arbustes sur les rives du lac avec la collaboration de FAPEL, ancêtre de RAPPEL, avec le concours de Tony Le Sauter, personnage coloré 'Père de la renaturalisation des rives'. Activité annuelle, la plantation d'arbustes se fait en équipes. Les riverains se réunissent chez un propriétaire, chez Gaston Vincent du Chemin Bombardier, pour y recueillir les plantes commandées à l'avance...Et tous s'entraident pour effectuer les plantations chez les uns et les autres...Cette activité annuelle se poursuivra jusqu'en 2021 à la fin du règne de Alain Forté qui a maintenu cette activité vivante durant toutes ces années.

L'Association a aussi contribué à réaliser le premier inventaire des bandes riveraines et le premier inventaire des fosses septiques autour du lac. A la demande de l'Association, la municipalité a pris en charge la mise à jour des inventaires.



1990-1997-

LA FONDATION DE RAPPEL (1997)

L'Association délègue la présidente (Aline Dupaul) et le vice-président (Alain Forté) à une réunion des Associations de lacs de l'Estrie, à la Maison de l'eau, à Sherbrooke, en avril 1997.

On décide de se réunir en octobre à Orford pour former un Regroupement d'associations, afin de mieux protéger l'ensemble de nos lacs et leurs bassins versants. *RAPPEL, le Regroupement des Associations Pour la Protection des Lacs et du bassin du Haut-Saint-François* voit le jour.

Aline Dupaul, alors présidente de l'Association est élue vice-présidente de RAPPEL en 1998 et à ce titre, fait partie de la tournée du Québec en août-septembre 98, comme membre du *Comité de consultation sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau du Québec*.

Depuis, RAPPEL est devenu une coopérative de solidarité en protection de l'eau qui offre une vaste gamme de service visant à fournir des solutions concrètes, tant économiques qu'environnementales, aux différents acteurs engagés dans la protection de l'eau.

Depuis 1997, l'Association participe régulièrement aux colloques annuels de RAPPEL et sollicite leur expertise pour différents mandats.



LES ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC LIBBY (Depuis 1997)



RAPPEL effectue, depuis 1997 -donc près de 29 ans- les analyses de la qualité de l'eau du lac Libby. En 2026, il effectuera spécifiquement des analyses pour détecter la présence ou non de myriophylle à épis. L'Association bénéficie de subventions de la municipalité depuis toutes ces années pour faire effectuer ces analyses.

Merci à tous les bénévoles ou membres des CA de l'Association qui ont contribué annuellement à prêter leur chaloupe, accompagner les techniciens de RAPPEL, effectuer les tests de transparence. En particulier, Dominique Bouchard, Robert Carrier, John Topp, Alain Forté, Leclerc,... C'est aussi grâce à Pierre Dumont, notre biologiste du lac que toutes ces données ont pu nous être présentées et expliquées annuellement dans sa présentation *Comment va la santé du lac?*

Comment va le lac Libby en 2025?



Photo John Topp

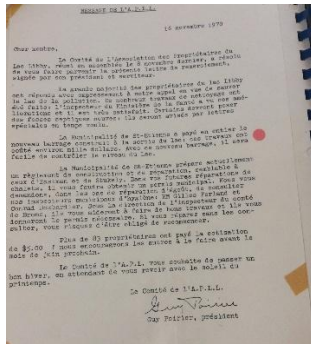


Pierre Dumont le 5 juillet 2025

LES ÉCHOS DU LAC (Depuis 1991)

C'est grâce à l'initiative de Susan Mailhot et de Jacques Parent en 1991 que la tradition des *Échos du lac* a pu voir le jour.

Quoique notre collègue des archives a retracé l'ancêtre de l'*ÉCHO DU LAC*, une lettre aux membres datant de 1970.



Différents formats, différentes parutions, jusqu'à l'infolettre virtuelle de 2025, *Échos du lac* est une réalisation importante de l'Association jusqu'à aujourd'hui encore, pour informer les riverains, les membres et les propriétaires. Environ 60 parutions d'*Échos du lac* en 25 ans. Et une vingtaine d'infolettres depuis 2024.

Les sujets d'actualités concernent l'environnement, l'état du lac, les potamots et les espèces envahissantes exotiques, les castors, les huards, les informations sur le membership, les finances, les dangers qui guettent le lac, les prises de conscience, l'information concernant les CA et les assemblées.

Un échange d'information essentiel à poursuivre peu importe le format.



Échos du lac 2023

SOUVENIR DE SUSAN MAILHOT

Souvenir du Lac

La soupe... C'était le 9 août 1959, j'avais 11 ans. « L'eau du lac est comme de la soupe aux pois! », écrivait mon père dans un journal souvenir des événements quotidiens de notre vie au lac Libby durant les mois d'été. Je me rappelle l'odeur étrange, l'interdiction de se baigner, l'incompréhension, l'inquiétude de voir notre lac assurément malade. Mon souvenir est flou, mais après quelques jours, l'eau est revenue à la normale.

Je me rappelle vaguement d'un autre épisode dans ces années-là. Une plante aquatique se mit à envahir le lac à la vitesse « Grand V ». Des amas de longs rubans à petites feuilles-aiguilles tout au long de la tige (l'Élodée) rendaient la baignade et la circulation difficile sur

le lac, voire impossible. Nos pères ont organisé une corvée d'arrachage au moyen de broche à poule attachée à des bateaux à 10 - 15 pieds de distance!

Le lac en arrachait sérieusement à cette époque, et on ne l'aidait en rien avec nos pelouses dénudées, nos installations septiques artisanales, nos bateaux moteurs qui laissaient des traces d'huile sur l'eau pendant des jours... Et on ne savait rien, tellement rien! Que fallait-il à ce petit lac pour qu'il soit bien? Qu'est-ce qui lui faisait si mal? Qui savait comment lui redonner la santé, le protéger à long terme?

Nous tous, propriétaires, instances municipales, nagions dans la soupe! Aujourd'hui, quelques 55 ans plus tard, notre lac est toujours là (ouf!), paisible et plus beau que jamais avec son couvert forestier abondant suite, entre autre, aux programmes de naturalisation des rives. Il est scruté année après année par des experts pour mieux comprendre qui il est, comment il va et ce qu'on doit faire pour lui. - Bien des chances qu'il nous survive!

Suzan Mailhot

ÉCHOS DU LAC, c'est aussi se souvenir



Photo : Suzan Mailhot

LES CHARTES DE PROTECTION ET CODE DE CONDUITE

L'Association a réalisé et produit au cours des vingt dernières années pas moins de 5 *Chartes de protection* ou *Codes de conduite* à l'intention des riverains et leurs visiteurs.

Ces Chartes servent à nous donner des règles de conduite communes à respecter pour protéger l'environnement du lac et le voisinage au bord de l'eau, de jour comme de nuit.

Certaines de ces Chartes sont sérieuses ou sur le ton de l'humour. On les retrouve affichées sur le rang 1 ou le rang 4 coin chemin Bombardier, ou tout simplement sur le site internet de la municipalité.



2012



2025



2023



2017



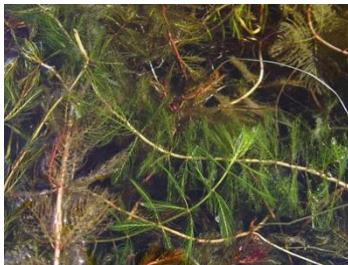
2017

LA STATION DE LAVAGE (2023)

Après d'étroites négociations entre l'Association et le conseil municipal, la Municipalité a adopté -le 4 juin 2024- le règlement 2024-05 rendant obligatoire le lavage des embarcations nautiques pour protéger les lacs de Saint-Étienne-de-Bolton.

Grâce à une entente tripartite entre la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, l'Association pour la protection du lac Libby (APLL) et le Camping Domaine du lac Libby, la station de lavage a pu être installée en mai 2025. Ce projet d'envergure, rendu possible grâce à une importante aide financière du ministère de l'Environnement, a nécessité de nombreuses démarches et négociations. Le financement du projet a également reposé sur la contribution de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, du Camping Domaine du lac Libby ainsi que sur les cotisations des propriétaires du lac Libby.

L'entente n'est pas simplement un contrat, mais une véritable entente entre ces 3 parties qui ont à cœur la protection du lac Libby contre les espèces envahissantes dont le myriophylle à épis très présent dans les lacs de l'Estrée et pas (encore) présent dans notre lac.



STOP AU MYRIOPHYLLE À ÉPIS

Une réalisation remarquable selon l'OBVBM (Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi) à cause de son caractère tripartite et aussi de la grande implication de l'Association dans le dossier.

Un merci particulier à Martin Desmeules, président de l'APLL de 2022 à 2025, qui a assuré la liaison entre l'Association et les différents partenaires impliqués dans ce projet. Merci également à Daniel Noiseux et John Topp pour leur grande implication dans la gestion de la station de lavage.



Conseil d'administration APLL 2024-2025

De gauche à droite : Marc Jolin, Rachel Shelby, John Topp, Martin Desmeules, Ginette Cloutier, Daniel Noiseux

LE MAINTIEN DES BONNES RELATIONS

ENTRE L' ASSOCIATION, LA MUNICIPALITÉ ET LE CAMPING

Il faut souligner comme il est devenu agréable de travailler en collaboration avec le Camping Domaine du lac Libby depuis quelques années. Il y eut de grandes tensions par le passé, causées par le non-respect des règlement municipaux en vigueur, le bruit des haut-parleurs toutes les fins de semaine d'été et "les vacances de la construction" et des attitudes négatives avec les élus et les riverains. (A. Dupaul)

Maintenir de bonnes relations est primordial pour la protection du lac Libby. Que ce soit la municipalité, les riverains ou le camping, tous ont des intérêts à maintenir la qualité de l'eau du lac Libby et son environnement en bonne santé.

L'Association joue un rôle essentiel dans le maintien de bonnes relations avec la municipalité en participant régulièrement au comité municipal consultatif en environnement (CCE), en participant aux outils de communication prévus pour les riverains et citoyens et en à l'amélioration de la réglementation concernant la protection du lac et de son environnement.

Le camping a démontré son souci de protéger le lac par son contrôle rigoureux du lavage des embarcations à l'entrée de son site et par des communications régulières avec l'APLL.

Restent des dossiers à régler c'est certain, la vie continue et les négociations aussi.



Photo : Marc Jolin

MERCI À NOS PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES

AUX MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DEPUIS 1976

ET À PIERRE DUMONT, NOTRE BIOLOGISTE PRÉFÉRÉ

Ginette Cloutier
Présidente
APLL-2026